



VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

Evolution du message :	Validé par :	Quand :	Suivi par :
Décision de commencer l'élaboration du message :	Le Conseil administratif	27 septembre 2018	OE/MAU
Fin de l'élaboration et validation du message :	Le Conseil administratif	10 octobre 2018	OE/MAU
Présentation à la Commission des Sports	La Commission	18 octobre 2018	OE/AG
Présentation à la Commission Travaux, Voirie, Environnement et Développement Durable	La Commission	30 octobre 2018	OE/MAU
Présentation à la Commission des finances :	La Commission	15 novembre 2018	PMA/VA
Présentation au Conseil Municipal :	Le Conseil municipal	19 novembre 2018	OE

CREDIT DE CHF 65'000.00 TTC

DESTINE A LA CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT D'ENTRAINEMENT URBAIN (STREET WORKOUT)



1. INTRODUCTION	2
2. PRÉSENTATION DU PROJET.....	3
3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX.....	3
4. MARCHE A SUIVRE.....	4
5. PLAN FINANCIER.....	4
6. CONCLUSION	4

1. INTRODUCTION

Depuis un certain nombre d'années, le projet de construction d'une aire d'entraînement urbain (street workout), destiné au quartier de la Pelotière est étudié.

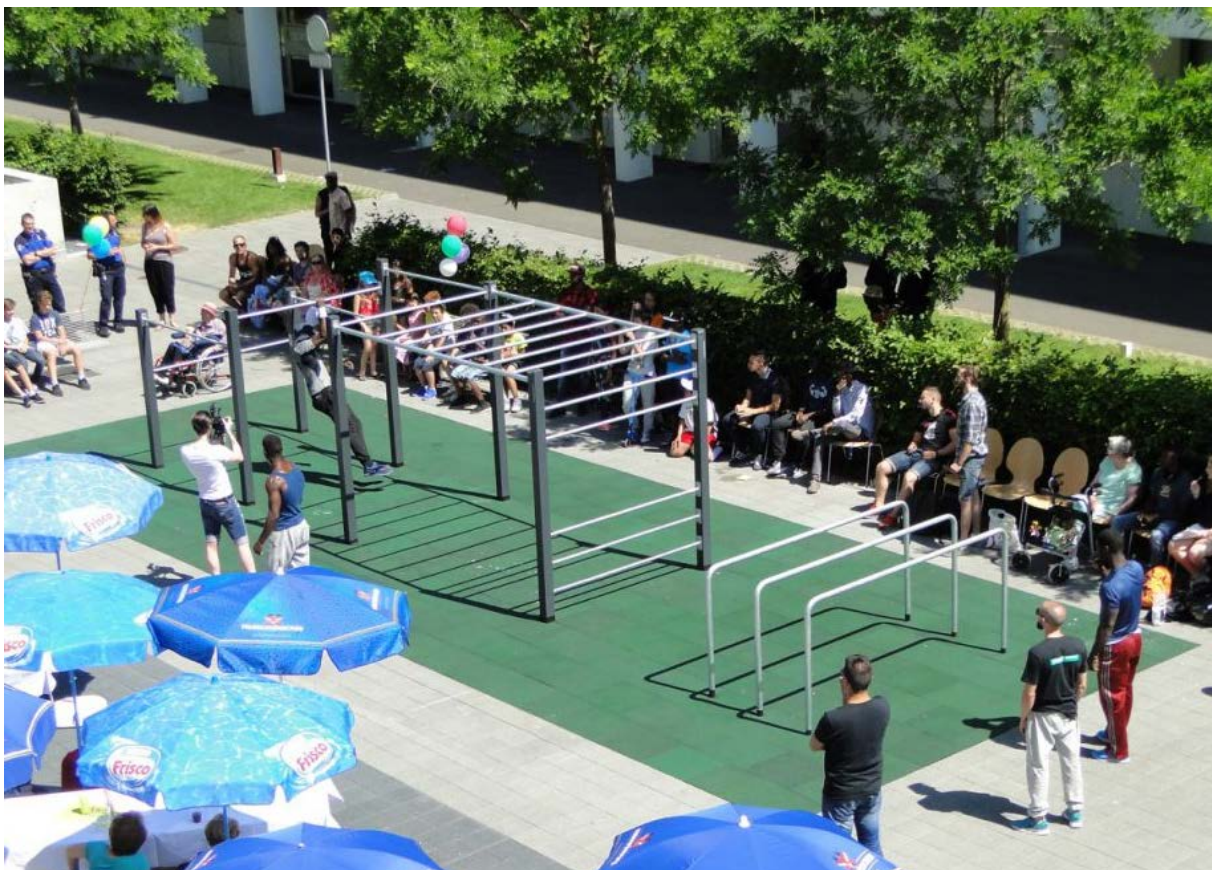
Mais c'est seulement suite à l'envoi d'un courrier destiné à la commune de Versoix, adressé par un groupe de jeunes habitants du quartier de la Pelotière, que l'étude a été relancée.

En effet, les adeptes de ce sport n'ont d'autre choix que de se rendre au centre sportif de la Bécassière ou au centre sportif de La Vigne Blanche, à Bellevue, pour pratiquer cette activité.

Le street workout (littéralement « entraînement de rue ») est une pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation. Mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre, c'est un loisir qui se pratique essentiellement en extérieur.

Cela consiste en un conditionnement du corps par la musculation et l'utilisation de mouvement de gymnastique, la plupart du temps uniquement avec le poids du corps, selon différentes techniques pour pouvoir augmenter la résistance et la difficulté de l'entraînement, sans utiliser de matériel.

La construction de cette structure permettrait au quartier de la Pelotière d'affirmer ce lieu de rencontre pour tous les habitants de la commune et des environs, dans un cadre sportif et de développement individuel, où se mêleraient la mixité de genre, d'âge et d'origine.



2. PRÉSENTATION DU PROJET

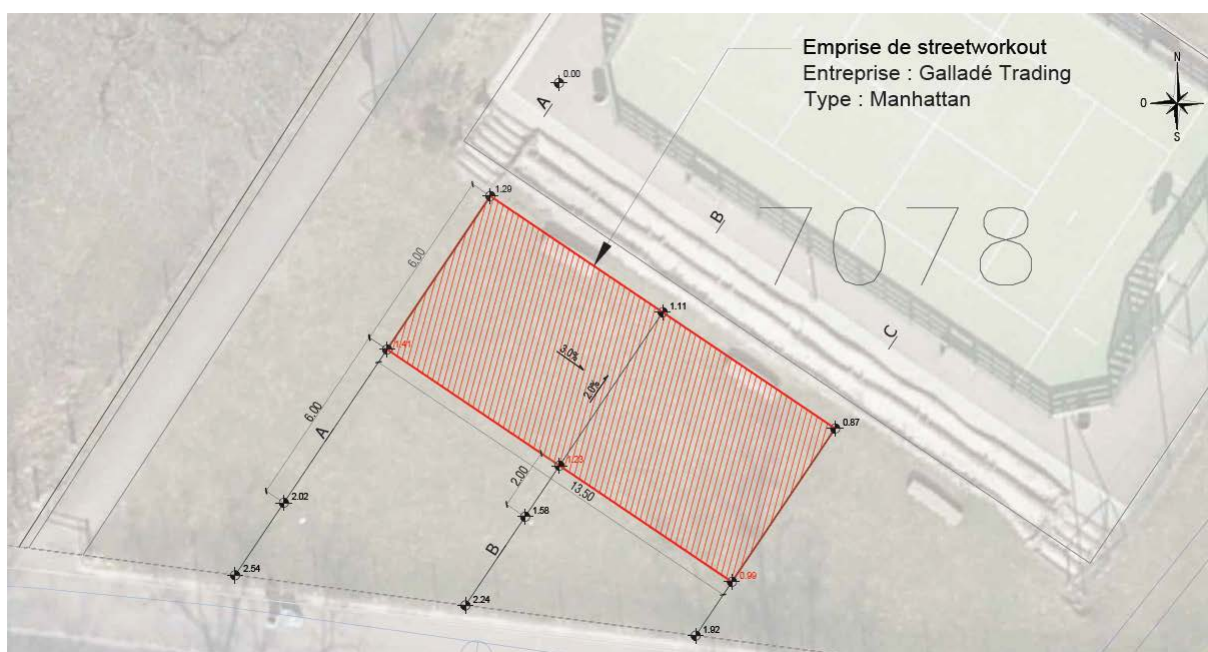
En 2007, le Conseil municipal votait un crédit de construction de CHF 195'000.- pour la réalisation d'un agospaces situé sur la parcelle no 7078, appartenant au domaine communal, au niveau du numéro 281, route des Fayards.

L'agospaces de la route des Fayards a été adopté par les enfants et adolescents du quartier. Idéalement situé, puisqu'il est proche de la Pelotière, tout en étant ouvert aux autres jeunes, des maisons environnantes, il offre une bouffée d'oxygène bienvenue à ce quartier peuplé de familles nombreuses.

Suite à la construction de cet espace ludique, la parcelle offre encore une surface plus ou moins plane, en gazon de plus de 330 m² non exploitée qui demande un entretien régulier, par la voirie.

C'est donc cette surface qui a été retenue pour la construction d'une aire d'entraînement urbain (street workout), dont la surface est de 65 mètres carrés.

Il s'aligne à l'agospaces le long des gradins en bois.



Extrait du plan de situation du projet de street workout

3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La réalisation de l'aire d'entraînement urbain (street workout) pourrait être prévue pour le printemps 2019, car l'application du sol souple doit se faire par temps sec et sur support sec, avec des températures supérieures à 10°.

Les travaux se dérouleront de la manière suivante :

- 1- Travaux de génie civil pour la construction de l'aire d'entraînement urbain (street workout) comprenant le terrassement, les fondations et les bordures.
- 2- Fourniture et pose de l'équipement de l'aire d'entraînement urbain (street workout).
- 3- Fourniture et mise en place du sol souple.
- 4- Aménagement d'un lot de table avec bancs et plantation d'un arbre.

4. MARCHE A SUIVRE

- Validation message Conseil administratif 10 octobre 2018
- Autorisation de construire déposée
- Offres de génie-civil reçues
- Offres de la structure de l'aire d'entraînement urbain (street workout) reçues
- Préavis Commission des Sports (18.10.2018)
- Préavis Commission Travaux, Voirie, Environnement et Développement Durable, (30.10.2018)
- Préavis Commission des finances (01.11.2018)
- Vote du crédit de construction par le Conseil municipal (19.11.2018)
- Démarrage chantier, début mars 2019 (selon météo).

5. PLAN FINANCIER

Travaux de génie civil	CHF 38'000.-
Fourniture et pose de l'équipement de l'aire d'entraînement urbain (street workout)	CHF 19'000.-
Aménagement table avec bancs et plantation d'un arbre	CHF 4'000.-
Honoraires géomètre	CHF 1'000.-
Divers et imprévus	CHF 3'000.-
Total :	CHF 65'000.-

6. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif de la Commune de Versoix vous invite à réserver un accueil positif à cette demande de crédit de CHF 65'000.- TTC.